

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 108 (1963)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Le colonel Alfred de Reynold  
**Autor:** Reynold, Gonzague de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-343157>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier **Roger Masson**

Rédacteur-Adjoint: Colonel EMG **Georges Rapp**

Administration: Lt-colonel **Ernest Büetiger**

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S.A., av. de la Gare 33, Lausanne  
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)

Annonces: Publicitas S.A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

**ABONNEMENT:** Suisse: 1 an Fr. 14.—; 6 mois Fr. 8.—

Etranger: 1 an Fr. 17.—; 6 mois Fr. 9.—

Prix du numéro: Fr. 1.50

---

## Le colonel Alfred de Reynold

Un ami, parcourant des archives de famille, a retrouvé le carton par lequel le colonel Alfred de Reynold convoquait à Fribourg, en 1911, ses anciens soldats du Bat. fus. 56, en vue de commémorer le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'*Occupation des frontières 1870-1871*.

La figure de cet officier, mort en 1929, était devenue légendaire parmi les troupes fribourgeoises, tant par sa petite taille, son farouche patriotisme, que par les souvenirs qu'il aimait à conter et qui remontaient au temps lointain où il était au service du Roi de Naples.

Nous avons demandé à notre illustre ami Gonzague de Reynold de nous brosser le portrait de ce vieux et pittoresque soldat qui était un parent de sa famille. Il a bien voulu y répondre, dans les lignes qui suivent, avec sa courtoisie habituelle et l'esprit qui, avec sa vaste culture, est la marque de sa séduisante personnalité. Nous l'en remercions.

Le « carton » auquel nous avons fait allusion est reproduit, à titre documentaire, dans le texte que la présente « Chronique suisse » consacre à nos « Réunions militaires ».

Rédaction:  
R. M.

Voici en quels termes le major de Vallière termine l'édition de 1940, d'*Honneur et Fidélité*:

« En achevant ce livre, nous évoquerons encore la mémoire du dernier représentant du service de Naples, le colonel Alfred de Reynold, mort en 1929, à l'âge de quatre-vingt-

seize ans. Il avait servi comme lieutenant au 2<sup>e</sup> Suisse, jusqu'au licenciement des régiments de Naples en 1859. Rentré à Fribourg, il offrit, comme tant d'autres officiers, son épée au service du pays. Il le servit jusqu'à un âge avancé, soutenu par une santé de fer, une volonté, une conscience, une foi magnifique. Il est mort colonel en activité de service, dans l'uniforme gris vert de la jeune armée, après avoir porté cet uniforme rouge qui avait été la fierté de ses jeunes années. »

Je me propose de compléter, développer cet hommage pour y associer les lecteurs de la *Revue militaire suisse*.

## I

Insister sur la famille à laquelle j'appartiens serait mal-séant de ma part. Je me bornerai à dire que ce fut une famille de soldats. A part deux capitaines au service de la Sérénissime République de Gênes avec laquelle la Ville et République de Fribourg avait signé une capitulation, les Reynold s'étaient attachés au service du Roi de France dès la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Lorsqu'il n'y eut plus de roi à servir en France, ils allèrent en servir un autre, un Bourbon lui aussi: le roi de Naples et des Deux-Siciles. Ainsi firent deux frères aînés de mon père, ainsi fit Alfred de Reynold.

\* \* \*

Voilà qui m'apporte l'occasion d'expliquer ce que le service du roi de France représentait aux yeux des Fribourgeois.

Ce service, comme celui du roi de Naples, n'avait rien de mercenaire. Si l'on avait traité de mercenaires les Reynold, Alfred en particulier, on les eût blessés à mort. Le service de France, comme celui de Naples, était capitulé, avoué, pour m'exprimer dans le langage d'autrefois. On ne servait point pour faire une carrière, tout en espérant la faire grâce à ses mérites et à sa bravoure. A plus forte raison, on ne servait pas pour gagner de l'argent: au contraire, on en perdait, car les familles restées à Fribourg devaient faire des économies

de bouts de chandelles pour compléter la solde toujours insuffisante et les beaux uniformes de leurs fils qui servaient le roi. On envoyait ces fils en France ou à Naples pour leur donner une éducation que Fribourg n'aurait jamais pu leur donner. Et puis il y avait la tradition. Et plus que la tradition: l'attachement au roi de France, à sa personne sacrée et à sa famille. Cet attachement était plus fort à Fribourg que dans n'importe quel autre canton.

Sans doute, le service de Naples n'avait point la même valeur que celui du roi très chrétien. Il en était la suite et fin plutôt que la continuité. On sentait moins que porter l'habit rouge, c'était encore servir Fribourg et la Suisse. On le sentait tout de même, mais cela exige une explication.

\* \* \*

L'un des caractères spécifiques du service étranger était que les cantons gardaient leur souveraineté sur les troupes capitulées. Ainsi l'Etat patricien de Fribourg.

Celui-ci avait deux armées, celle de l'extérieur et celle de l'intérieur. Toutes deux relevaient de sa souveraineté.

L'armée de l'extérieur était les troupes capitulées. L'armée de l'intérieur était les milices. Elles n'avaient de valeur que dans la mesure où des officiers, des sous-officiers et même de simples soldats venus du service de France se trouvaient en nombre suffisant pour les instruire et les encadrer.

En réalité, la véritable armée fribourgeoise était en France. Les chiffres précis nous manquent. A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle il y avait dix compagnies fribourgeoises au service de Louis XIV; en 1764, il y en a quinze. Ce qui représente un effectif de 2 500 hommes en moyenne pour un canton de 66 000 habitants. On ne serait pas loin de la vérité si l'on disait que presque tous les Fribourgeois qui auraient appartenu aujourd'hui à l'élite, accomplissaient leur service militaire en France. Il est connu d'ailleurs que Fribourg était le canton de la Suisse qui fournissait le plus d'hommes au ser-

vice étranger. Il faut, en effet, ajouter à ce chiffre de 2500 hommes tous les Fribourgeois qui, avoués ou non avoués, s'étaient engagés ailleurs qu'en France, mais toujours chez des princes catholiques. Je ne parle point du Saint-Siège, ce qui pour les catholiques ne fut jamais un service étranger.

## II

Devant cette toile de fond, je vais évoquer celui qui est resté dans la mémoire du peuple fribourgeois sous le surnom du « Petit colonel ». Pour cela, je me permettrai d'emprunter quelques pages qui vont suivre au deuxième volume de « Mes mémoires<sup>1</sup> ».

\* \* \*

Souvent, de mes fenêtres qui donnaient dans la rue de Romont, je voyais de loin arriver un cheval. Je me disais : « Tiens ! un cheval sans cavalier ! » Cela m'étonnait parce qu'il avançait d'un trot régulier et tranquille : un cheval sans cavalier, je le savais d'expérience, cela galope, cela fait des sauts de mouton.

Quand le cheval était bien engagé dans la rue, je distinguais deux bottes, l'une à droite et l'autre à gauche de la selle. Mais il fallait qu'il fût tout près pour apercevoir le cavalier que me dissimulait la tête et l'encolure de la bête.

Le cavalier, c'était le petit colonel Alfred de Reynold de Nonan, lequel à vingt ans, selon un passeport du 28 février 1853, mesurait cinq pieds, un pouce, et cinq lignes.

Il était né le 20 mars 1832. On l'avait baptisé Alfred Louis François. Son père, né en 1806, avait commencé par être officier au service de Naples ; il finit colonel au service de France. Après la révolution de 1830, le gouvernement de Louis-Philippe l'avait chargé de former le deuxième régi-

---

<sup>1</sup> Le tome III de « *Mes mémoires* » de Gonzague de Reynold, vient de paraître aux « Editions générales », Genève. Nous reviendrons prochainement, dans cette revue, sur ce captivant ouvrage, d'une haute tenue intellectuelle et riche d'enseignements exposés avec une souriante philosophie. (Réd.)

ment de la Légion étrangère avec ceux des soldats suisses qui préféraient se rengager. Le père d'Alfred était de petite taille; sa mère, une baronne d'Alt, l'était aussi.

Le jeune Alfred avait donc le service dans le sang. Il acheva son école primaire en 1846, et s'engagea l'année suivante comme volontaire dans les troupes du Sonderbund. Il avait gardé un mauvais souvenir de cette aventure et racontait que les soldats fribourgeois commençaient à rentrer chez eux parce qu'on ne leur faisait rien faire.

Comme il ne mordait pas aux études, en 1853, à l'âge de vingt et un an, il partit pour Naples. Il y entra comme sous-lieutenant au deuxième régiment suisse. Dans sa notice que les *Nouvelles étrennes fribourgeoises* publièrent en 1930, Tobie de Raemy écrit: « Les belles Napolitaines purent se précipiter à leurs fenêtres pour voir passer le plus petit des officiers des régiments étrangers. » Mais le roi Ferdinand II ne fut pas content. Lors d'une revue, il déclara qu'il payait les officiers suisses assez cher pour qu'il eussent la taille réglementaire. Comme le petit Alfred était bon officier et que l'on ne voulait point lui causer de la peine, on s'arrangea pour le dissimuler. En 1855, on le plaça dans une compagnie de voltigeurs. Puis on le chargea d'instruire les jeunes soldats et de leur enseigner l'escrime à la baïonnette. On le chargea aussi d'aller chercher les recrues en Suisse et de les amener à Naples. Mais on ne le fit plus défiler.

Lorsqu'en 1859, les régiments suisses furent licenciés, le sous-lieutenant napolitain devint lieutenant fribourgeois. En 1860, on craignait un coup de main de Napoléon III sur Genève: Alfred fit partie des troupes fédérales qui furent envoyées afin de renforcer les milices de la République à la bannière rouge et jaune. Capitaine en 1862, major en 1867. Le 16 mars 1870, le Conseil d'Etat le nomme commandant de bataillon. Le 5 octobre, il part pour la frontière avec son bataillon. En 1874, le Conseil d'Etat l'adjoint à l'instructeur en chef de l'infanterie. En 1875, il est lieutenant-colonel et reçoit le régiment fribourgeois. En 1896, le Conseil fédéral

le nomme colonel. En 1897, il est chargé d'organiser le landsturm dans le canton de Fribourg. En 1901, il est commandant de place; il le restera jusqu'en 1907.

Comme il devenait sourd, le Conseil fédéral voulut le retirer du service actif. Mais il en eut tant de chagrin que le gouvernement fribourgeois intervint. On mit le petit colonel à disposition et il resta, comme chef du personnel, le plus haut fonctionnaire de la Direction militaire du canton. Ce qui lui permettait d'endosser son uniforme toutes les fois que cela lui faisait plaisir.

En 1914, il eut une grande émotion. L'armée suisse mobilisait. Le 5 août, les troupes fribourgeoises se rassemblèrent dans la cour du collège pour la prestation du serment. On vit alors arriver au galop de son cheval ce vieillard de quatre-vingt-trois ans, ce doyen des colonels suisses. Les troupes se mirent au garde-à-vous et il leur fit prêter serment.

Un peu plus tard, sur les Grand-Places, il assermenta le bataillon de landwehr dont son fils unique, Jean, était le major.

Lorsque le général Wille vint à Fribourg rendre visite au Conseil d'Etat, le petit colonel était là, comme de juste. Il dit au général Wille: « Mon général, vous êtes le troisième général suisse que je vois: Dufour, Herzog et vous. J'espère bien voir encore le quatrième ».

On lui avait promis que s'il atteignait les cent ans, on lui redonnerait le régiment fribourgeois à commander durant un jour. Le malheur voulut qu'il mourût le 23 mai 1929, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept-ans.

\* \* \*

Le petit colonel était un homme populaire. Il avait pris part au mouvement de Posieux, le 24 mai 1856. Voici ce que raconte de lui *La Liberté*, dans son article nécrologique du 24 mai 1929:

« Pendant son service de Naples, le jeune Reynold eut des congés qu'il vint passer dans sa famille. C'est pendant un

de ces répits que se place un épisode qu'il aimait à raconter: celui de son emprisonnement aux Augustins, à l'occasion de l'assemblée conservatrice de Posieux, du 24 mai 1856. Le régime radical avait fait l'impossible pour empêcher cette manifestation, dont il appréhendait à bon droit les effets. Plusieurs citoyens dont il redoutait l'influence furent incarcérés. Les préfets usèrent de l'intimidation pour retenir les communes d'envoyer des délégués à Posieux. Le dimanche avant l'assemblée, le jeune Reynold, interrogé par des paysans sur le cas qu'il fallait faire des défenses gouvernementales, encouragea ses auditeurs à passer outre et à user de leurs droits de citoyens. Le fait fut rapporté en haut lieu. Aussitôt, quatre gendarmes furent dépêchés à Nonan pour y appréhender le jeune téméraire et le conduire aux Augustins. Il y resta jusqu'après l'assemblée de Posieux, avec d'autres conservateurs, et c'est de derrière les grilles de la prison que, le 24 mai, ils assistèrent au branle-bas libérateur du peuple fribourgeois se portant par les routes et les ponts, au rendez-vous de Posieux et en revenant après avoir réclamé la fin de son oppression ».

Le petit colonel fit durant quarante-neuf ans partie du Grand Conseil: de 1880, l'année de ma naissance, à sa mort. Il aimait beaucoup prendre part aux assemblées conservatrices. On lui donnait régulièrement la parole. Régulièrement, il tirait de sa poche un petit papier qu'il approchait de ses yeux que l'âge affaiblissait, pour déclarer qu'il ne s'attendait point à parler et qu'il allait improviser. Quand c'était le soir, à la mauvaise saison, il racontait qu'il venait de faire six kilomètres dans le brouillard, et c'était vrai.

\* \* \*

Alfred de Reynold de Nonan fut le dernier de notre famille à porter ce grade qu'une bonne vingtaine d'entre nous ont porté depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

Ce petit homme avait de la grandeur. Laquelle?

## III

Ce que je crains pour notre armée, pour son corps d'officiers, pour nos jeunes, c'est qu'elle perde le souvenir.

La vertigineuse transformation de l'armement, les conséquences qu'elle devait avoir sur l'instruction, la tactique, la structure de notre armée: tout cela ne pouvait manquer de rompre en apparence la continuité historique de celle-ci. Il y a une telle différence entre elle et les armées suisses que nous avons connues, celle de 1914 et même celle de 1939, que l'on a le sentiment d'une rupture.

Or il faut combattre à tout prix ce sentiment. On le fera en rappelant que, si notre armée a changé de corps, elle n'a point changé d'âme. Elle ne fait que prendre la relève de toutes celles qui l'ont précédée. Elle le fait dans une malice des temps que les hommes de 1291, n'auraient pu soupçonner.

Précisément parce que cette malice met en cause, non l'existence de la Suisse seulement mais celle de l'Europe, de la civilisation, de l'humanité, nous avons besoin plus que jamais de toutes les forces morales qui nous viennent du passé, de tous les exemples que nous apporte notre histoire: sinon, notre armée serait une orpheline sans père, sans mère, sans généalogie. Elle aurait perdu la conscience de la Suisse, qui est son principe vital.

Je dépasse mon sujet sans doute. Mais le vieux soldat qui voulut le rester toute sa longue vie, qui débuta dans l'uniforme rouge du service de Naples et mourut dans l'uniforme gris vert de l'armée qu'avait commandée le général Wille et qu'allait commander le général Guisan, ce vieux soldat qui ne fut pas un grand chef mais que de grandes forces morales soutenaient, fut un exemple dont nous ne devons pas perdre le souvenir.

Gonzague DE REYNOLD